



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de l'enseignement obligatoire de langue française
Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

Service de l'enseignement obligatoire de langue
française SE_nOF
Amt für französischsprachigen obligatorischen
Unterricht FOA

Rue de l'Hôpital 1, 1701 Fribourg

T +41 26 305 12 27
www.fr.ch/osso

—
Réf: 461/HS/LR/FG/am/492.3
Courriel: senof@fr.ch

Aux parents et aux élèves
Aux membres du personnel enseignant
Aux membres du personnel administratif,
technique et thérapeutique de l'établissement

Fribourg, le 20 août 2021

Mise en place de tests répétitifs dans les 23 écoles du cycle d'orientation

Chers parents et chers élèves,
Chers membres du personnel enseignant,
Chers membres du personnel administratif, technique et thérapeutique de l'établissement,

Bien que la pandémie de Covid-19 soit toujours bien présente dans notre canton comme ailleurs et qu'un variant delta plus contagieux se soit imposé ces dernières semaines, nous avons préparé une rentrée scolaire 2021/22 aussi normale que possible et avec des contraintes réduites.

Cela est rendu possible grâce à la vaccination qui a progressé dans la population en général, à l'expérience acquise dans la mise en œuvre des plans de protection et au suivi strict des flambées de cas dans plusieurs écoles. Afin d'assurer une protection supplémentaire, la rentrée scolaire débutera avec la mise en place de tests préventifs répétitifs dans les cycles d'orientation du canton. Les CO ont été choisis en priorité car :

- > Le risque d'infection et de transmission du virus augmente avec l'âge ;
- > Les élèves du CO ont dû porter le masque durant les cours dès le mois de novembre 2020 ;
- > Le fonctionnement des CO implique beaucoup plus de mélanges de classes que dans les cycles 1 et 2.
- > Les élèves du CO utilisent majoritairement les transports publics. Si les élèves de 12 à 15 ans ont accès à la vaccination depuis le mois de juin dernier, leur taux de vaccination est encore peu élevé.

De quoi s'agit-il ?

Des tests préventifs seront proposés une fois par semaine durant 7 semaines – soit du 30 août au 15 octobre - aux élèves et au personnel des 23 écoles du cycle d'orientation du canton grâce à la méthode du test PCR salivaire. Ces tests sont gratuits. La participation n'est pas obligatoire mais vivement recommandée. 13 000 personnes sont potentiellement concernées.

Les bénéfices attendus

La mise en place de tests salivaires répétitifs dans les 23 écoles du cycle d'orientation est une mesure préventive qui a plusieurs objectifs. Il s'agit en particulier de :

- > Limiter la propagation du virus dans les écoles en repérant les personnes positives mais asymptomatiques et, en conséquence, limiter les quarantaines pour les élèves et le personnel de l'établissement ;
- > Maintenir l'enseignement en présentiel et selon la grille horaire (mélanges de classes et cours à option inclus) ;
- > Eviter autant que possible le port du masque durant le temps scolaire.

Qui est concerné ?

Sont concernés par ces tests répétitifs : les élèves, les enseignant-e-s et les membres du personnel thérapeutique, administratif et technique de chaque CO qui n'ont pas de certificat COVID valable, c'est-à-dire qui ne sont ni complètement vaccinés (2 doses), ni guéris du COVID depuis moins de 6 mois.

Les personnes qui présentent des symptômes suspendent leur participation au test répétitif jusqu'à la semaine suivante et vont faire un test PCR dans un centre agréé.

Les conditions de réussite

Plus le nombre des participant-e-s aux tests répétitifs sera élevé, plus les détections précoces pourront se réaliser. L'engagement de chacun-e est donc important pour la réussite de cette mesure.

Comment cela va se passer concrètement ?

Les élèves et le personnel de l'établissement qui souhaitent participer à la série de tests répétitifs s'inscrivent au moyen du formulaire de consentement (voir ci-joint). Le matériel de test, les instructions pour réaliser les tests ainsi que les informations propres à l'établissement (le jour où se déroule le test, l'endroit où déposer la fiole de salive et l'heure à laquelle il faut le faire, etc.) leur seront transmis par l'école. Le jour du test, chaque participant-e prélève un échantillon de salive à la maison et le ramène à l'école.

Les échantillons de salive sont ensuite mélangés en pools de 10 et l'ensemble des pools sont analysés par le laboratoire dans un délai de 24 heures. Si un pool est positif, cela veut dire qu'au moins un des échantillons contient l'agent infectieux. Les 10 personnes de ce pool doivent être nouvellement testées individuellement afin d'isoler la personne infectée.

Toutes les personnes testées sont directement informées du résultat du test par mail ou SMS, voire par la personne responsable des tests au sein de l'école si elles ne peuvent être jointes.

Et la protection des données ?

La procédure est menée de manière à ce que la confidentialité et la protection des données soient garanties à tout moment. Seule la personne responsable des tests au sein de l'école connaîtra les noms des personnes qui ont effectivement participé aux tests. Le laboratoire connaîtra uniquement le nom des personnes qui sont affectées à un pool. Ces informations sont soumises au secret professionnel et de fonction. Les échantillons sont examinés exclusivement dans le cadre du diagnostic Covid-19 et sont détruits immédiatement après. En dehors de l'affectation à un pool, aucune donnée personnelle n'est collectée.

Pour en savoir plus

Vous trouvez des informations complémentaires dans le document intitulé *Stratégie de la DICS pour la mise en place de tests préventifs répétitifs de masse dans les cycles d'orientation (9H-11H) dès la rentrée scolaire 2021/22* qui est disponible sur le site web de la DICS dès le 20 août à 13h00 : <https://www.fr.ch/dics/actualites/covid-19-informations-concernant-les-ecoles-fribourgeoises>

- > Si vous avez des questions d'ordre sanitaire vous pouvez appeler la Hotline santé et demander « la cellule Ecole » au **084 026 1700**, tous les jours de 9h à 17h.
- > Si vous avez des questions d'ordre organisationnel vous pouvez les adresser à la personne désignée par l'établissement scolaire pour organiser les tests ces 7 prochaines semaines.
- > Pour des questions d'ordre général et d'éventuelles doléances, l'adresse dics@fr.ch est à votre disposition.

Nous vous remercions pour votre précieuse collaboration. C'est grâce à la participation de chacun-e que nous pourrons envisager une année scolaire aussi normale et sereine que possible.

Nous profitons de ce message pour vous rappeler que la vaccination est ouverte aux personnes dès 12 ans. Vous trouvez en lien ici [les informations données par l'Office fédéral de la santé publique pour les adolescent-e-s](#) et qui sont disponibles en plusieurs langues.

En vous remerciant de votre attention, nous vous présentons, chers parents et chers élèves, chers membres du personnel enseignant, chers membres du personnel administratif, technique et thérapeutique de l'établissement, nos salutations les meilleures.



Hugo Stern
Chef de service

Annexe :

—

Formulaire de Consentement à retourner dans les meilleurs délais